

HR Policy and Social Benefits Branch

Group Life Insurance Policy

Intervenante: **Mme Pastora Hernandez**
Compensation Secretariat

Pour plus de renseignements:

Téléphone : (41-22) 799 8225 ou (41-22) 799 7156
Fax : (41-22) 799 6102
E-mail : periat@ilo.org ou hernandezp@ilo.org
Adresse :
BIT
HR Policy and Social Benefits Branch
Bureau 3-85
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22

Personnes à contacter pour les démarches administratives:

- Mme Fiona Périat, tél. (41-22) 799 8225
- Mme Pastora Hernandez, tél. (41-22) 799 7156

L'exposé s'appuie sur:

- CIGNA* Group Life Insurance - Continuation de l'Assurance de Groupe
Décès après la retraite

Critères à remplir afin de bénéficier des prestations:

- Affiliation auprès de cette assurance pendant au moins trois ans avant le départ. Cette condition n'est pas d'application pour les assurés qui acquièrent le droit à une pension de la CCPPNU.

Description des procédures à suivre:

- L'intention de continuer l'assurance doit être formulée préalablement par écrit à HR/POL (COMP) avant le départ.

Documents fournis en annexe:

- Human Resources Information Note: CIGNA Voluntary Group Life and Invalidity Insurance

*formerly Vanbreda International